

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 507

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLE

Feu ma caméra

Une tradition estivale de DP: pendant les mois de juillet et d'août, notre ami Gilbert Baechtold nous propose quelques "nouvelles" de son crû. Pour regarder vos vacances d'un autre oeil (Réd.).

L'Empereur, son Palais interdit où marchaient des danseurs, le train bleu qui volait vers Kioto, les Maïkos au visage ciré de blanc jusque près des cheveux, leurs gestes envoûtants qui se reflétaient dans les bassins: pour enfermer ces mille couleurs et mouvements dans une boîte que nous ouvriions en Europe, nous étions vingt cinéastes qui nous pressions, nous pouissions. Je trébuchai et lâchai ma caméra dans l'eau.

Lesté de ce poids, j'allai goûter les mets offerts aux invités, poissons et crustacés arrosés de saké. Non loin, entre deux haies vives — les coulisses de ce théâtre en plein air — un dragon en étoffe avalait deux jeunes femmes. Avant qu'elles ne disparaissent dans le corps du monstre, l'une d'elles moulée dans un maillot blanc, sembla me faire signe et,

plus tard sur la scène, j'essayai d'imaginer son corps à travers celui de l'animal. La musique, l'eau, les reflets, le soleil, tout prit taille dans le ciel devenu soudain bleu. C'est aux pieds d'un acteur à coiffure d'évêque que le dragon termina ses reptations. Je le suivis au vestiaire pour en voir sortir "ma" Japonaise...

Elle était contortionniste et professeur de judo. Je devins judoka. Occasionnellement elle massait les malades. Je devins malade. Moyennant une surprime, elle baignait ses patients. Je devins judoka, malade et baigneur. Dans les cas exceptionnels, elle se trempait avec eux. Je fus un cas exceptionnel. De la sorte, mon séjour à Nara se prolongea de plusieurs semaines.

Bref, le jour où je perdis ma caméra dans un bassin japonais, je crus perdre aussi ma raison de voyager. Ensuite, à cause de cette Madame Butterfly, je perdis le goupe de visiteurs dont je faisais partie, je perdis l'horaire du train, la notion du temps, celle de la retenue et de l'argent. Surtout je perdis mon amour pour ma caméra. L'idée que cet oeil artificiel eut pu me faire rater la minute présente, me transformer en voyeur, me la rendit odieuse.

Gilbert Baechtold

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Démocratie et fiscalité

"Citoyens,

Cet ouvrage, je puis le dire, a été composé à l'intention de la démocratie vaudoise;

Votre conseil d'Etat l'a accueilli:

Permettez-moi de vous en adresser l'hommage. La Démocratie est la reine de l'époque. C'est elle qui, la main haute, dirige la politique des nations, décide de la guerre et de la paix, prépare le triomphe des armées ou assure leur défaite, accepte ou refuse les constitutions. Là

même où elle a cessé de commander, le Pouvoir la courtise et porte sa cocarde.

Cependant, il faut l'avouer, jamais Souverain ne se montra moins, par l'intelligence, à la hauteur de sa mission que la Démocratie au XIXe siècle. Ce n'est pas sa faute, assurément: mais l'excuse ne rachète pas l'incapacité, et cette incapacité nous tue (...)

Citoyens du canton de Vaud, c'est du milieu de vous qu'est sortie la pensée de soumettre à une discussion publique la grave et difficile question de l'impôt. Quarante-cinq concurrents ont répondu, des différentes contrées de l'Europe, à l'appel de vos magistrats... Ainsi la Révolution sociale n'est plus, comme il y a

treize ans (1), égarée à travers les faubourgs d'une capitale, compromise dans des manifestations sans portée. Elle est partout où il existe des esprits libres, des consciences qui raisonnent; elle est là surtout où les chefs de l'Etat regardent comme leur plus glorieuse prérogative, d'apprendre à la multitude à réfléchir sur ses droits et sur ses devoirs."

Les lignes qu'on vient de lire, extraites d'une préface sous forme d'"Hommage de l'auteur" aux Démocrates du canton de Vaud, sont datées du 15 août 1861 (Ixelles-lès-Bruxelles) et signées P.-J. Proudhon! Le célèbre socialiste adversaire de Marx y répondait à la "Question mise au concours par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud" demandant aux candidats d'élaborer une "Théorie de l'Impôt":

"Quoi! (...) le conseil d'Etat du canton de Vaud propose des prix de 800 et de 1200 fr., comme pourrait faire un empire de 40 millions d'âmes, en supposant qu'il convînt au gouvernement de cet empire livrer à la discussion des académies et des journaux son système de finances et son budget..."

Quoique l'auteur de la *Philosophie de la Misère* ait obtenu un prix (lequel?), on se doute que ses idées ne firent pas l'unanimité! Notamment, M. Cherbuliez, professeur d'Economie politique à l'Ecole fédérale de Zurich, l'un des rapporteurs, les juge superficielles:

"M. Cherbuliez est de l'école genevoise; comme la plupart de ses savants compatriotes, il a une prédisposition à défendre et à justifier les actes du pouvoir, à exagérer les nécessités gouvernementales. Ne pourrais-je à mon tour l'accuser (...) de faire ainsi trop bon marché de l'écrasement des masses et des douleurs populaires?"

(*Théorie de l'Impôt*, p. 306).

Quoi qu'il en soit, on souhaiterait fort voir nos grands argentiers, quitte à défendre et à justifier les actes du pouvoir, "soumettre à une

discussion publique la grave et difficile question de l'impôt". Qui sait! Peut-être irait-on même jusqu'à proposer de ne plus imposer les "AVS", mais de prélever modestement sur les comptes à numéros...

J.C.

(1) allusion à la révolution de 1848.

DOMAINE PUBLIC

Parution estivale

Pendant les premières années de son existence, plus précisément du numéro 1 daté du 31 octobre 1963 au numéro 167 du 25 février 1972, "Domaine Public" paraissait deux fois par mois. Depuis lors (numéro 168, mars 1972), DP est sorti régulièrement de presse toutes les semaines. Avec une respiration traditionnelle pendant les mois de juillet et d'août, période qui permet à l'équipe d'"amateurs" chargée du journal de respirer, de mettre à jour les dossiers importants et de prendre un peu de recul face à la "production" hebdomadaire aux contraintes impressionnantes.

Nous voici donc une fois de plus à l'orée de cette "semi-pause" estivale pendant laquelle, comme c'est le cas depuis sept ans, vous ne recevrez DP que tous les quinze jours. Pour vous éviter tout "suspense" de mauvais aloi, voici donc les dates prévues pour les prochains numéros, jusqu'à la "rentrée" de septembre:

- DP 508, parution 19 juillet;
- DP 509, parution 2 août;
- DP 510, parution 16 août;
- DP 511, parution 30 août;

et dès cette date, reprise du rythme "normal".

Bonnes vacances.

LE POINT DE VUE DE MARTIAL LEITER

